

COMMUNE DE CUDREFIN

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL ■ VILLAGES
ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE

Modifications apportées suite à l'enquête publique du 26 août au 24 septembre 2023

Approuvé par la Municipalité de Cudrefin dans sa séance du

Le Syndic : Richard EMMENEGGER La Secrétaire : Myriam AW

Soumis à l'enquête publique du AU.....

Le Syndic : Richard EMMENEGGER La Secrétaire : Myriam AW

Adopté par le Conseil communal de Cudrefin dans sa séance du

Le Président : Pierre-Alain BECK La Secrétaire : Mélinda BECK

Approuvé par le Département compétent, Lausanne le

La Cheffe du Département :

Entrée en vigueur, le

GE valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@gepartners.ch
17009 AR FS MSP K:\MANDATS\Cudrefin\17009_Révision PGA\12_projet_applan_PGA5000\17009_PGA_v15.gpx Lausanne, le 11 juillet 2025

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 26 avril 2023 par :

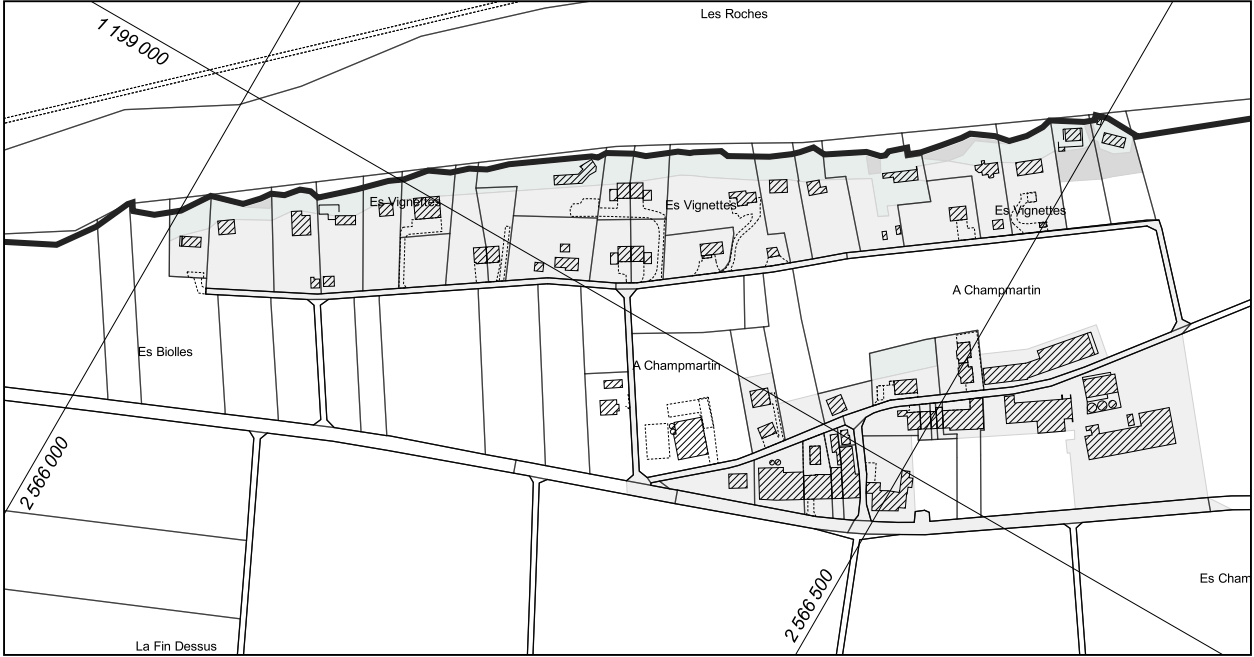
NPPR ingénieurs et géomètres SA
Place de l'Eglise 4
1500 Avenches

Authentifié conformément à l'article 15 RLAT par, ingénieur géomètre breveté à,
le :

PLAN 1 - CUDREFIN
échelle : 1 : 5'000



PLAN 2 - CHAMPMARTIN
échelle : 1 : 5'000



LÉGENDE

- zone centrale 15 LAT - A : centre historique
- zone centrale 15 LAT - B : centre de localité
- zone d'habitation de faible densité 15 LAT
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - B
- zone de tourisme et de loisirs 15 LAT - B
- zone affectée à des besoins publics 15 LAT
- 10. secteur "Station de traitement des eaux"
- zone de verdure 15 LAT - A
- * parcelle concernée par la disponibilité des terrains
- ✗ parcelle dont la mesure "disponibilité des terrains" est supprimée
- aire forestière 18 LAT statique - selon constatation de la nature forestière (art.24 LVLFo)
- limite de la bande inconstructible des 10 mètres à la lisière forestière statique (art. 1 RLVLFo)